

MOTION DE DESTITUTION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'EPC

BUREAU SYNODE MUNICAM

REV ZILI NGO'O Phlégon

- Considérant que le Secrétaire Général de l'EPC Rev SATEGUE FOU DA Moise a fait venir au sein de l'Assemblée Générale des gens venant de tout horizon avec la complicité du Rév ZILI NGO'O Phlégon et du Rév ELONO Jean Pierre Secrétaire Exécutif du Synode Municam et qui a même bousculé le modérateur de la 44ème AG/EPC aux vu et au su de tout le monde,
- Considérant que le Rev SATEGUE FOU DA Moise a arraché le micro de force entre les mains du Modérateur de la 44ème AG/EPC appuyé par les bourreaux mandatés à cet effet, faisant des déclarations contradictoires aux décisions déjà prises par la 44ème AG/EPC tenue à ELAT du 09 au 13 janvier 2001

Nous formulons la motion suivante:

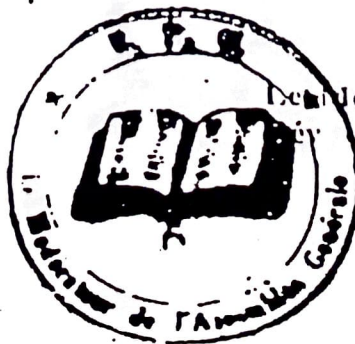
- 1) Que le Rev SATEGUE FOU DA Moise actuel Secrétaire Général EPC soit destitué de ses fonctions de Secrétaire Général de l'EPC
- 2) Que le Bureau du Synode Municam soit dissout
- 3) Que le Bureau du Secrétaire Général de l'EPC à Yaoundé soit scellé
- 4) Que le Rev ZILI NGO'O Phlégon et ELONO Jean Pierre soient déposés et que leur éventuel retour à la charge pastorale ne pourra avoir lieu qu'après approbation de l'Assemblée Générale,
- 5) Que l'ancien NTSINDA Anatole Modérateur du SYNODE Municam soit déposé et que sa réhabilitation soit approuvée par l'Assemblée Générale.

Bibliothèque numérique
Révérend Jacques René TJOMP

Fait à ELAT LE 13 janvier 2001

Motion donnée, secondée et approuvée par l'Assemblée Générale de l'EPC

Le Secrétaire Général Assistant,
Rév ONANA KOA DIDIER



Le Modérateur,
Rév MVONDO



MVONDO